

D.O.T- MOSTAGANEM -
SOUS DIRECTION TECHNIQUE
DEPARTEMENT RESEAU D'ACCES

Réf : DOT/SDT/DRA/57/2024

Mostaganem, Le 03/10/2024.

LE DIRECTEUR D'ALGERIE TELECOM DE MOSTAGANEM

A

Monsieur Le Gérant de l'Entreprise KRECHICHE BOUZIANE

Objet: 1^{ère} Mise en demeure .

Projet: travaux de maintenance des câbles de distribution au niveau du Port de Mostaganem.

ODS : N°319/2024 du 24/09/2024.

Suite à votre refus de signer l'ODS N°319/2024 relatif aux travaux de maintenance des câbles de distribution au niveau du Port de Mostaganem pour entamer les travaux, sachant que le responsable unité CMP2 a préparé le PV d'ouverture et le Bon de Sortie de matériel des travaux en question mais aucune suite de votre part.

A cet effet, et s'agissant des travaux d'urgence je vous mets en demeure et sans délais pour prendre toutes les dispositions nécessaires pour entamer ces travaux.

A défaut, des mesures coercitives seront appliquées à l'encontre de votre entreprise conformément aux clauses du contrat.



DIRECTRICE OPERATIONNELLE DES
TELECOMMUNICATIONS
DE MOSTAGANEM
SIGNEE : GOUAL YASMINA